

LA CONSOMMATION DES JUS DE FRUITS EN FRANCE EN 1956 ET 1957

par

Henri BROUSSE

Les jus de fruits tiennent encore une place peu importante dans l'ensemble des boissons consommées en France (à peine 1 % en chiffre d'affaires). Mais l'intérêt que lui portent les pouvoirs publics, les producteurs et l'opinion en général est suffisant pour justifier cette note. Elle résume un chapitre du cahier hors série sur La consommation des boissons en France, de 1950 à 1958 de M. H. Brousse, que le C.R.E.D.O.C. va publier très prochainement.

I. — LES QUANTITÉS

A. — Sources. — Difficultés. — Méthodes.

La statistique de la production des jus de fruits n'a pas encore été mise sur pied en France. L'organisme professionnel chargé de dresser cette statistique a bien été désigné, mais l'enquête qui doit servir de base n'a pas encore été faite.

Les **sources** auxquelles nous avons dû nous adresser sont d'une part l'Union Nationale des Producteurs de Jus de Fruits qui possède des renseignements chiffrés sur les quantités de jus de fruits fabriqués et sur le chiffre d'affaires total des producteurs et, d'autre part, la statistique douanière qui fournit les importations et les exportations.

Il semble donc, à première vue, qu'on pourrait tirer de ces données la consommation apparente des jus de fruits.

Malheureusement on se heurte à certaines **difficultés**.

1° Les renseignements sur la production centralisés par l'Union des producteurs, ne concerne pas toute la production française : un autre Syndicat groupe plus spécialement les fabricants de jus de raisin. De plus, ces renseignements reposant uniquement sur le bon vouloir des déclarants, n'offrent pas de garanties suffisantes (1).

2° Il est possible aussi, qu'entre la production et la livraison, une partie des jus de fruits (de raisin ou de pomme) soit remise en fermentation pour en faire de l'alcool vendu en fraude, commerce que la surtaxation des alcools rend très profitable.

3° Pour les jus de raisin il y a des confusions de définition : on a souvent compté comme jus, des moûts de raisin non centrifugés, ni filtrés. A cet égard, la statistique douanière ne fait pas de différence. Les importations de « jus de raisin » d'Algérie comprennent une proportion variable de moûts destinés à fabriquer des mistelles et, certaines années (1956), les exportations se trouvent

(1) En particulier, certains producteurs de jus de fruits sont, en même temps, importateurs. Comme ils envoient à l'Union des Producteurs des déclarations de chiffres d'affaires portant sur le total de leurs production et importation, il est à craindre que leur déclaration de production ne soit pas nette de l'importation.

démesurement gonflées par les achats allemands de moûts destinés à compenser la production déficitaire de vin allemand. La production française de jus de raisin en 1956 se trouverait, par ces exportations de moûts, dix fois supérieure à la réalité.

4° Les données existantes sur la production concernent la France métropolitaine, l'Algérie et la Côte d'Ivoire (pour le jus d'ananas). La statistique douanière distingue d'une part l'étranger, d'autre part, la zone franc, dans laquelle sont inclus des territoires comme l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Maroc et la Tunisie. Si l'on ajoute à la production les importations de la zone franc, on compte deux fois l'Algérie et la Côte d'Ivoire. Si on les néglige, on laisse de côté les importations des autres pays de la zone franc. Pour venir à bout de cette difficulté on a dû isoler les importations en provenance de chaque pays.

Des observations qui précèdent, il résulte que seules les données concernant les jus de fruits exotiques peuvent être considérées comme sûres; quant aux jus de fruits français, de grosses incertitudes subsistent à leur sujet au point que les évaluations des quantités consommées émises jusqu'ici s'échelonnent de 230 000 à 350 000 hl pour l'année 1957. A cause de ces incertitudes, nous avons dû renoncer à utiliser les statistiques de production.

La méthode d'évaluation finalement retenue repose sur la connaissance de la capacité totale des récipients utilisés dans l'année considérée. En partant de la capacité en boîtes métalliques, on obtient la capacité livrée sous verre par une simple proportion, connue grâce à des études de marché. Le volume des jus de fruits exotiques importés étant connu, on en déduit le volume des jus métropolitains, puis la répartition des jus de fruits vendus en France entre boîte et bouteille.

La sous-répartition entre les différentes capacités de boîtes et de bouteilles ayant pu également être déterminée, et les prix étant connus aux différents stades (production, gros, détail) grâce à une enquête du Service des Enquêtes Economiques, il devient possible d'avancer également une estimation de la consommation en valeur.

B. — La consommation totale.

Les jus de fruits sont livrés à la consommation soit en boîtes métalliques soit en bouteilles. La capacité des boîtes métalliques livrées aux fabricants de jus de fruits est connue avec une bonne précision (1). D'autre part, les jus de fruits importés en boîtes de 1 litre et au-dessous sont livrés tels quels à la consommation, tandis que les jus de fruits livrés en gros boîtages sont dans la proportion de 95 % reconditionnés en boîtes plus petites de fabrication française.

A la production française de boîtes, on ajoutera donc la totalité des importations nettes de boîtes de 1 litre et au-dessous et seulement 5 % des gros boîtages importés.

On a pu ainsi déterminer le volume des jus de fruits livrés à la consommation métropolitaine en boîtes métalliques.

VOLUME DES JUS DE FRUITS LIVRÉS EN BOITES

(milliers d'hl)

	1956	1957
Jus mis en boîte en France	88	110
Jus importés en petits boîtages	40	60
Jus de fruits importés et livrés à la consommation en gros boîtages	5	3
TOTAL	133	173
A déduire :		
Exportations en petits boîtages.....	15	8
Reste en France ...	118	165

(1) Le principal fabricant de boîtes livre en France environ les 9/10 de la capacité totale des jus de fruits mis en boîtes.

La seule hypothèse admise dans ce calcul est que les stocks de boîtes chez les fabricants de jus de fruits restent constants.

Si la boîte ne sert qu'une fois, par contre les bouteilles sont reprises et servent plusieurs fois : donc, à supposer qu'elle soit possible, la méthode suivie pour les boîtes ne peut être appliquée aux bouteilles. Deux enquêtes de marche différente aboutissent à la conclusion que 60 % des livraisons en France sont faites en boîtes métalliques et 40 % en bouteilles. Par conséquent, le volume total des livraisons serait le suivant :

VOLUME TOTAL DES VENTES DE JUS DE FRUITS EN FRANCE
(milliers d'hl)

	1956	1957
Livraisons en boîtes 60 %	118	165
Livraisons en bouteilles 40 %	79	110
TOTAL	197	275

Ainsi on aurait consommé en France, 200 000 hl de jus de fruits en 1956 et 275 000 en 1957. Nous nous proposons maintenant de décomposer ce volume total en volumes partiels par nature de jus de fruits.

C. — Consommation des divers jus de fruits.

Cette ventilation repose sur deux remarques essentielles :

a) le volume des jus de fruits « exotiques » est fourni par la Statistique douanière (sous réserve des précautions déjà mentionnées) ;

b) Les jus de raisin et de pomme sont, pour des raisons techniques, exclusivement livrés en bouteilles.

Connaissant avec précision le volume des jus de fruits exotiques, qui sont importés exclusivement en boîtes, le problème est d'estimer quelle est la quantité de jus métropolitains autres que les jus de raisin et de pomme (jus d'abricot, de tomate, de baies diverses) qui est livrée en boîtes et quelle est la quantité livrée en bouteilles de façon à satisfaire aux deux exigences suivantes :

1° Le rapport du volume livré en boîtes au volume livré sous verre doit rester de $\frac{60}{40}$;

2° Le total des volumes livrés en boîtes et le total des volumes livrés sous verre doivent être voisins des chiffres déjà trouvés (200 000 hl en 1956 et 275 000 en 1957).

Les importations totales de jus exotiques se sont élevées à :

	1956	1957
En boîtes de 1 litre et au-dessous	36 054	70 995
En boîtes de plus d'un litre	59 106	49 239
TOTAL	95 160	120 234

Toutefois, une certaine proportion des jus exotiques importés en bidons de 5 litres est encore reconditionnée en petites bouteilles à l'arrivée en France, (au lieu de l'être en petites boîtes), et ces quantités qui restent faibles ne peuvent être mesurées par suite de l'imprécision des statistiques douanières.

Une petite partie des jus de tomate et d'abricot est importée (en boîtes exclusivement) et la majeure partie, produite en France, est principalement livrée en boîtes.

Les conditions énoncées ci-dessus paraissent satisfaites avec la répartition suivante :

CONSOMMATION DES DIVERS JUS DE FRUITS

(en milliers d'hl)

	1956			1957		
	en bouteille	en boîte	totaux	en bouteille	en boîte	totaux
Jus de raisin.....	50	0	50	80	0	80
Jus de pomme	27	0	27	28	0	28
Jus de tomate	1	19	20	0,5	14,5	15
Jus d'abricot et baies.....	0,5	7,7	8,2	0,5	13,0	13,5
Jus d'orange	1	33	34	1	39	40
Jus de pamplemousse.....	1	27,6	28,6	1	39	40
Jus d'ananas	1	32,5	33,5	1	39	40
TOTAL	81,5	119,8	201,3	112	144,5	256,5
Proportions	40,5 %	59,5 %	100 %	43,7 %	56,3 %	100 %

Il ne semble pas qu'il y ait d'autres solutions possibles parce que d'une part, les importations de jus de fruits exotiques sont connues et ne dépassent pas les chiffres ci-dessus et d'autre part, parce que les quantités totales consommées ainsi que les proportions boîtes-bouteilles doivent être respectées.

La proportion boîtes-bouteilles ne changeant pas si l'on diminue la quantité de bouteilles on diminue du même coup la quantité de boîtes, laquelle est connue et ne peut être modifiée.

D. — Mode de conditionnement et lieu de consommation.

Les prix du litre de jus de fruits variant dans des proportions considérables (de 1 à 3) selon la capacité des récipients, l'estimation en valeur nécessite la répartition du volume de chaque jus de fruits entre les différentes capacités de récipients.

Selon les observations faites auprès du principal fabricant de boîtes métalliques pour jus de fruits vendues en France, les proportions du litrage vendu en boîtes étaient en 1956-1957, les suivantes :

RÉPARTITION DE 100 LITRES VENDUS EN BOITES

Boîtes de 0 litre 135	44 litres
Boîtes de 0 litre 550	35 litres
Boîtes de 1 litre	3 litres
Boîtes de 3 litres	18 litres
TOTAL	100 litres

Mais 95 % des boîtes de 3 litres servent à faire du reconditionnement de détail en flacons ou en boîtes de 0,13 litre. La part vendue en boîtes de 3 litres est donc de 5 % de 18 litres, soit un litre.

Cette répartition n'est pas complète, puisqu'il faut y ajouter les boîtes importées et livrées sans aucun reconditionnement, où dominent les boîtes d'un demi-litre à 1,5 l. tre.

On ne possède aucun renseignement sur la répartition du litrage vendu en bouteilles, mais on sait (par une enquête de marché) que 90 % des familles utilisent à domicile la boîte métallique uniquement, que 8 % utilisent uniquement la bouteille et que 2 % utilisent l'une et l'autre.

On sait aussi (par la même enquête) qu'en 1956-1957, la consommation des jus de fruits dans les hôtels, cafés, restaurants représente 60 % de la consommation totale contre 40 % à domicile.

Il en résulte que, sur 100 litres vendus :

a) 40 litres sont consommés à domicile dont 10 % en bouteilles (soit 4 litres) et 90 % en boîtes (soit 36 litres) ;

b) 60 litres sont consommés au café, dont 36 en bouteilles (40 consommation totale en bouteilles moins 4 consommés en bouteilles à domicile). Il reste $60 - 36 = 24$ litres consommés en boîtes.

Or, au café et dans les restaurants, il n'est pratiquement consommé que des petites bouteilles de 0,125 litre ou des petites boîtes de 0,135 litre représentant la ration d'une personne. Les capacités supérieures sont presque exclusivement vendues « à emporter ».

De ce qui précède, il résulte que, sur un total de 100 litres vendus en France, on aurait la répartition suivante :

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE 100 LITRES DE JUS DE FRUITS

	à domicile	hors domicile	Totaux
En bouteilles			
de 0 litre 125	0	36	36
de 0 litre 250	4	0	4
Total	4	36	40
En boîtes			
de 0 litre 135	12 (1)	24	36
de 0 litre 550	21 (1)	0	21
de 1 litre	2	0	2
de 3 litres	1	0	1
Total	36	24	60
TOTAL GÉNÉRAL	40	60	100

(1) En nombre de boîtes, cela donne 70 % des boîtes de 0 litre 135 pour 29 % de boîtes de 0 litre 550, résultat qui est à rapprocher du résultat d'un sondage fait auprès des consommateurs, qui donne 70 % de foyers achetant des petites boîtes et 25 % de ménages qui achètent des boîtes de 0 litre 550.

II — LES VALEURS

Il n'existe aucune observation systématique des prix des jus de fruits, ni à l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques, ni ailleurs. Fort heureusement le Service des Enquêtes Economiques du Secrétariat d'Etat aux Affaires Economiques s'est livré en 1958 à une étude des marges de distribution qui l'a amené à rassembler une documentation portant sur quelques centaines d'observations de prix pour chacun des différents récipients de chaque nature de jus de fruits, aux quatre stades de commercialisation :

- prix au départ de l'usine ;
- prix de gros ;
- prix de détail de la vente à emporter ;
- prix de vente dans les cafés.

C'est cette documentation qui a été utilisée, avec le correctif suivant : comme les prix ont été relevés en 1958 et que, par suite de l'opération 20 % les prix des jus importés ont été majorés, on a adopté pour 1957 des prix inférieurs de 10 % à ceux relevés. Comme il n'y a eu, d'après le Commissariat Général aux Prix, aucun changement dans les prix des jus de fruits de 1956 à 1957, ces mêmes prix abaissés de 10 % ont été également adoptés pour 1956.

Dépenses des Français pour les jus de fruits.

L'application de ces prix aux divers jus de fruits et, pour chacun d'eux, aux quantités consommées dans les divers boîtages a nécessité des calculs assez longs dont nous donnons seulement les résultats.

VALEUR DE LA CONSOMMATION DES JUS DE FRUITS

(en milliers de Francs)

Nature des jus	1956			1957		
	à domicile (1)	hors domicile (2)	Total	à domicile (1)	hors domicile (2)	Total
Jus de raisin	86	2 808	2 894	137	4 493	4 630
Jus de pomme	39	1 400	1 439	43	1 440	1 483
Jus de tomate	266	560	826	198	418	616
Jus d'abricot et de baies	146	249	395	256	384	640
Jus d'orange	592	976	1 568	698	1 142	1 840
Jus de pamplemousse	495	822	1 317	697	1 141	1 838
Jus d'ananas	708	1 074	1 782	792	1 272	2 064
TOTAL	2 332	7 889	10 221	2 821	10 290	13 111
(1) aux prix de détail						
(2) aux prix de vente par les cafés.						

BIBLIOGRAPHIE

P. R. FISK

Maximum Likelihood Estimation of Tornqvist Demand Equations

Review of Economic Studies, octobre 1958

L'auteur rappelle tout d'abord le modèle de demande d'AITCHISON-BROWN (1) qui, dans le cas des biens de consommation indivisibles (automobile, etc.), fait dépendre la décision d'achat d'un revenu « d'accession au bien » propre à chaque consommateur. Ainsi, à chaque revenu, une certaine proportion seulement de ménages possède le bien en question. Cette proportion résulte de la distribution de fréquence $f(t)$ des ménages acheteurs à chaque revenu d'accession, cumulée jusqu'au revenu considéré R . Elle représente le nombre des ménages qui, jusqu'au revenu R , ont acheté le bien en question (cf. tableau 1).

TABLEAU 1
EXEMPLE

Niveaux de revenu	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Nombre de ménages.....	1	2	3	4	5	6	5	5	4	3	2	1	1
Nombre de possesseurs ..	0	0	0	0	0	1	1	2	3	3	2	1	1
Nombre de possesseurs pour 6 ménages	0	0	0	0	0	1	1,2	2,4	4,5	6	6	6	6
Nombre de ménages qui succombent à l'achat	0	0	0	0	0	1	0,2	1,2	2,1	1,5	0	0	0
							6						

La proportion des ménages qui possèdent le bien au revenu R peut alors s'écrire :

$$(1) \quad P(R) = \int_0^R f(t) dt$$

Le produit de $P(R)$ par l'effectif correspondant des ménages de revenu R soit $L(R)$ représente l'effectif théorique des possesseurs par niveau de revenu.

S'il est tenu compte de l'âge des biens, la différence de nature entre le modèle (1) et les lois d'ENGEL qui se réfèrent en général à des achats et non à des stocks s'estompe. L'auteur recommande donc d'étudier les relations selon l'âge des biens indivisibles. Pour les biens divisibles (produits d'alimentation, etc.), le modèle précise qu'un changement de revenu $dR_i = R_i - R_{i-1}$ pour un consommateur induit un accroissement $d c_i$ de consommation, mais que ce changement n'est pas nécessairement continu pour un consommateur donné. On est donc en présence d'un nuage de points tel que des ménages non-consommateurs subsistent sur l'axe des revenus une fois dépassé le niveau initial R_0 à partir duquel la consommation du produit commence.

(1) AITCHISON J. and BROWN J.A.C. (1957). « The lognormal distribution. »

Si les achats de tous les consommateurs sont agrégés, la variation moyenne de la demande pour un changement de revenu sera distribuée de façon continue sur l'axe des revenus. D'où :

$$n(R) = \int_0^R g(t) dt$$

Le niveau moyen de la demande au niveau de revenu R est ainsi interprété comme la somme de tous les accroissements moyens subits antérieurement à R. En exprimant cet accroissement moyen par rapport au niveau de saturation moyen K (s'il existe), le modèle devient :

$$(2) \quad n(R) = K \int_0^R f(t) dt$$

ou $f(t) dt$ représente une fraction de la saturation moyenne.

Le modèle d'AITCHISON-BROWN consiste dans les deux cas à spécifier $f(t)$ par la loi normale en logarithme.

L'auteur propose pour $f(t)$ une expression différente qui est $f(t) = e^t / (1 + e^t)^2$, d'où le modèle (3) :

$$(3) \quad n(R) = K \int_0^{a + b \log R} \frac{e^t}{(1 + e^t)^2} dt$$

Ce choix est justifié par le fait que l'intégrale précédente redonne si ($b = 1$) la première loi de TORNQVIST $P(R) = \frac{R}{A + R}$ dont l'emploi comme loi d'ENGEL avait donné de bons résultats en Suède. L'introduction du paramètre b permet de remplacer les trois lois de TORNQVIST par une seule, l'expression (3) convenant bien pour tous les produits. La loi (3) suppose en outre que les élasticités varient avec le revenu pour un même produit, ce qui n'était pas le cas des lois de TORNQVIST. Une propriété intéressante du modèle est que si pour les hauts revenus la loi d'ENGEL est plate sur un intervalle suffisant et redescend ensuite, il est permis d'approcher la loi d'ENGEL par deux fonctions. L'équation (3) est ajustée sur l'intervalle $0 R_x$ et une seconde courbe est ajustée sur $R_x \infty$ par les moindres carrés. Cette seconde courbe est $\log \left(\frac{K}{n} - 1 \right) = a + b \log R$.

Les paramètres du modèle (3) peuvent être estimés par la méthode du maximum de vraisemblance à partir de :

$$n(R) = K P(R) + u \quad \text{avec} \quad u = N(0, \sigma^2)$$

Il est nécessaire de recourir à une méthode d'itération.

P. R. FISK a appliqué ce modèle à une enquête anglaise de 1938 en distinguant douze grands secteurs de dépenses. Des comparaisons sont effectuées entre la loi log-normale et celle de l'auteur. Les variances des paramètres sont plus faibles que dans le cas log-normal. Dans l'ensemble les ajustements effectués sur des données regroupées sont satisfaisants.

Jacques VORANGER.

Les budgets familiaux des salariés africains à Abidjan

Ministère du Plan. — Territoire de la Côte d'Ivoire. — Août 1958, 146 pages.

Liées à l'évolution politique et sociale, les enquêtes sur les budgets familiaux commencent à se développer aujourd'hui en Afrique. Certaines avaient déjà été réalisées entre 1951 et 1955 dans quelques centres urbains de l'Ouest Africain Britannique. Pour la France on doit mentionner l'enquête de l'Office de la Recherche Scientifique dans les Territoires d'Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.) de 1956, effectuée au Cameroun auprès de planteurs africains, et l'enquête actuelle qui a, depuis, été étendue à différents villages de la brousse. L'enquête d'Abidjan est la première enquête d'envergure effectuée en Afrique Française. 560 familles ont été interrogées. L'emploi de méthodes d'échantillonnage scientifiques, la préparation d'un corps d'enquêteurs spécialisés, le recours à des relevés objectifs directs, sont les traits distinctifs de cette enquête et en font un instrument d'analyse économique d'une excellente qualité. Les objectifs poursuivis étaient d'une part d'obtenir une représentation précise de la structure des dépenses des ménages par produit, et d'étudier d'autre part la structure de ces mêmes dépenses en fonction du pouvoir d'achat des consommateurs. Ces deux éléments d'information visent à établir un indice du coût de la vie et à prévoir les modifications de la demande causées par des variations éventuelles du revenu global des salariés d'Abidjan.

Les ménages ont été observés pendant un mois. Pour des raisons évidentes on n'a pas eu recours à la méthode du carnet de compte. L'enquête a été limitée aux quartiers d'Adjamé et Treicheville de la commune d'Abidjan. Ont été exclus les ménages dont le chef n'était pas salarié, les salariés célibataires vivant seuls ou en groupe, enfin les ménages de plus de trois adultes.

L'échantillon de ménages a été tiré à partir d'une liste de îlots appelés concessions. Un échantillon-maître de concessions a été tiré et a permis d'obtenir une répartition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle et le type de ménage. Ensuite, un sous-échantillon de 560 ménages, répondant aux définitions, a été interrogé. Cet effectif correspondait au personnel disponible qui comprenait 100 enquêteurs. L'enquête s'est déroulée de la mi-août à la mi-septembre 1956, les préparatifs ayant débuté en juin. Le personnel d'encadrement était composé de sept administrateurs. Les organisateurs soulignent fortement les difficultés d'ordre psychologique rencontrées sur le terrain. Une fois les données obtenues, transcrites sur des états et contrôlées, elles ont été regroupées en 15 rubriques pour les dépenses et 7 pour les recettes. Les rubriques : Habillement, Ménage, Service, Biens durables, Dons et Divers, résultent d'un interrogatoire relatif aux six mois précédant l'enquête, alors que les autres dépenses et recettes résultent d'observations pratiquement journalières du comportement des ménages sur un mois. Un second dépouillement, manuel, a été effectué dans le cadre de 123 rubriques de dépenses, en vue d'élaborer un indice des prix.

Dans la partie numérique, le document présente une description générale des ménages quant à l'ethnie, la religion, la catégorie socio-professionnelle et la composition familiale ; figurent ensuite des éléments concernant la distribution du total des dépenses mensuelles des ménages. Cette information, très importante, est présentée avec beaucoup de soins et analysée en fonction des critères cités. La suite du document concerne l'analyse de l'influence du pouvoir d'achat sur chacune des rubriques de consommation. Des coefficients d'élasticité ont été calculés pour chaque rubrique. Des graphiques permettent de saisir l'influence simultanée du niveau de vie et de la catégorie socio-professionnelle sur quelques rubriques importantes. La dernière partie du document est consacrée aux dépenses d'habitat, d'équipement et de transport.

Jacques VORANGER.

**ANNALES DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

Ancienne série (complètement épuisée)

1954

- N° I. Evolution de la consommation alimentaire de 1950 à 1960.
- N° III. Influence du pouvoir d'achat sur la consommation.
- N° III. La consommation de la viande à Paris.
- N° IV. Les dépenses de santé des Français.
- N° V. La consommation des carburants par département.
- N° VI. La consommation des corps gras à Paris.

1955

- N° I. La consommation du sucre à Paris.
- N° II. La consommation de la viande dans les villes de province.
- N° III. La consommation de viandes en France de 1949 à 1954.
- N° IV. Perspectives sur l'évolution de la consommation des particuliers de 1952 à 1957.
- N° V. La consommation des produits laitiers à Paris (lait et fromage).
- N° VI. Le marché de la télévision en France.

Nouvelle Série

1955

- Atlas de la consommation alimentaire de la France.....
 - Etude sur le comportement de la ménagère (résultats d'une enquête effectuée par l'U. N. A. F. pour le compte du C. R. E. D. O. C.).....
- } épuisé

1956

- N° I. Les dépenses de consommation des particuliers de 1950-1954 (épuisé).
- N° II. L'économie des budgets familiaux (épuisé). L'élasticité de la consommation d'après l'enquête budgets de famille de 1951. Résultats de l'enquête pilote de décembre, 1955.
- N° III. La consommation des boissons en France (épuisé).
- N° IV. Analyse de la consommation de bière en France de 1920 à 1956. La consommation de viandes et de produits laitiers en France.

1957

- N° I. L'évolution des dépenses médicales de 1950 à 1955 (épuisé).
- N° II. La demande solvable de logements en France.
- N° III. Les modèles économétriques du marché de l'automobile.
- N° IV. Le marché de la chaussure en France, 1956-1965

Hors Série

- Les migrations agricoles en France depuis un siècle, extrait d'« Etudes et Conjonctures », n° 4, avril 1956 (épuisé).
- Perspectives des dépenses d'habillement des Français 1954-1965, extrait d'« Etudes et Conjoncture », n° 10, octobre 1956.
- L'élasticité des dépenses alimentaires d'après deux enquêtes sur les budgets familiaux (1951-1953), extrait d'« Etudes statistiques », n° 2, avril-juin 1957 (supplément trimestriel du « Bulletin Mensuel de Statistique »).

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1958

N° 1. — Janvier-mars : La distribution des revenus non agricoles. — Les budgets familiaux en 1956. — La consommation en 1957. — Les consommations de boissons de 1955 à 1957. — Le développement de la télévision de 1955 à 1957. — La dépense alimentaire dans un groupe de familles ouvrières de l'Est. — L'enquête canadienne sur la maladie et les soins médicaux.

N° 2 — Avril-juin : Le tableau de la consommation des Français de 1950 à 1957 : Alimentation, Habillement, Logement, Hygiène et Soins, Transports et Communications, Culture-Loisirs et Distractions, hôtels-café-restaurants consommations diverses.

N° 3. — Juillet-septembre : Les variations saisonnières des dépenses des ménages. — Les dépenses médicales en 1956. — La mortalité et la dépréciation des biens durables. — La consommation médicale des ménages d'après l'enquête de 1956. — Les revenus des ménages d'exploitants agricoles.

N° 4. — Octobre-décembre : Le crédit à la consommation en France. — Le crédit à la consommation dans les budgets familiaux. — Les dépenses de vacances des Français. — Le facteur qualité dans l'analyse de la demande. — Les jardins et élevages familiaux en France. — Loyers et revenus dans l'enquête sur les budgets familiaux en 1956.

Sommaire du prochain numéro (avril-juin 1959) : Les dépenses d'automobiles des ménages français. — La consommation de viande et de produits laitiers. — Les tendances d'évolution des études de motivation. — Le parc et les achats de biens durables en France. — Notes et chroniques. — Bibliographie.

sommaire

ÉTUDES

L'étude régionale de la consommation	3
Hubert FAURE	
I - L'analyse régionale des dépenses des ménages	7
Claude SEIBEL	
II - Variations régionales des consommations alimentaires ..	25
III - Les tableaux	46
Alain VESSEREAU	
Etude régionale des consommations pharmaceutiques	65

NOTES ET CHRONIQUES

Monique CHASSERANT	
Quelques données démographiques sur les assurés sociaux	79
Jean ALBERT	
Demande de logements locatifs ou en propriété	86
Henri BROUSSE	
La consommation des jus de fruits en France en 1956 et 1957..	91

BIBLIOGRAPHIE

**CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

30, rue d'Astorg, PARIS - 8^e

Tél. : ANJ. 79-57

C. C. P. : AFAP - CREDOC - N° 12-252-09 - PARIS

1 9 5 9

n° 1

janvier mars